
Fage Pernet 3 – Rapport de gestion au 30 décembre 2022

Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français

1. OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif, à travers une gestion diversifiée et sur un horizon d'investissement de 5 ans, la recherche d'une performance de long terme par une gestion discrétionnaire sur les principaux marchés internationaux d'actions et d'obligations dans le respect de la stratégie d'investissement.

Le FCP investit sur les marchés actions, dans l'univers des grandes et moyennes capitalisations cotées sur les principaux marchés internationaux, mais aussi sur les marchés de taux.

2. INDICATEUR DE REFERENCE

Le FCP n'a pas d'indice de référence. Son univers d'investissement n'est pas représenté par des indices existants.

3. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP fait l'objet d'une gestion active et diversifiée.

L'allocation d'actifs et la diversification géographique de la poche action résulte de décisions collégiales après analyse de la conjoncture économique internationale.

La sélection de titres est le reflet des convictions et des anticipations du gérant. La priorité est donnée aux valeurs affichant une croissance forte et durable, une structure financière saine, des dirigeants qualifiés et ayant une stratégie claire selon l'analyse de la société de gestion de portefeuille.

La gestion ESG de Mansart repose sur une intégration des principes ESG (Environnement, Social, Gouvernance) à chaque étape du processus de gestion.

La première étape est la détermination de l'Univers investissable qui repose sur une approche d'exclusion. La deuxième étape, la sélection de titres intégrant l'analyse ESG de chaque société dans lequel le FCP est investi.

- La politique d'exclusion intègre des critères financiers (flottant, couverture) et des critères extra-financiers : le domaine d'activité (charbon, armement, addictions...) et le niveau de controverse. Une controverse résulte de l'exposition de l'entreprise à des accidents ou des situations qui ont un impact sur sa réputation, l'environnement ou la société civile. Ces controverses sont évaluées sur une échelle croissante de 0 à 5, 5 étant le niveau le plus élevé. Les émetteurs ayant un niveau de controverse 5 sont exclus de l'Univers d'investissement.
- Pour sa sélection de titres, le FCP met en oeuvre une gestion financière axée sur l'analyse de la croissance de la société et de ses impacts sur l'équilibre financier puis sur une analyse extra-financière par l'intégration des critères ESG. Dans le cadre de son analyse ESG des valeurs, Mansartis s'appuie sur la recherche externe d'une agence de notation reconnue qui analyse les risques en matière de durabilité susceptibles d'avoir un impact sur la valorisation des entreprises. Afin d'effectuer cette analyse, elle a défini des enjeux matériels afin de matérialiser l'évaluation du risque ESG. La méthodologie est basée sur une approche par le risque en cherchant à évaluer dans quelle mesure l'entreprise et notamment sa gouvernance parvient à atténuer ces risques ESG par la mise en place et le suivi de politique RSE, d'engagement et d'outils appropriés. La notation finale est donc la note de risque résiduel auquel est exposée une entreprise, qui s'appuie exclusivement sur l'agence de notation. La notation ESG finale est donc la note de risque allant de 0 à 100, 0 représentant un niveau de risque ESG nul, et 100 un niveau de risque ESG maximum.

Exemples d'enjeux matériels analysés permettant d'établir la notation ESG des émetteurs : éthique des affaires, impacts environnementaux des produits et services, santé et sécurité des collaborateurs, sécurité et confidentialité des données...

Les actions représentent au minimum 40% et au maximum 65% de l'actif net du FCP.

Le FCP pourra détenir, dans la limite de 60% de son actif net, des obligations ou des titres de créances négociables et instruments du marché monétaire.

Le risque de change est limité à 50% de l'actif net.

4. CHANGEMENTS SUBSTANTIELS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE

Néant.

5. PROFIL DE RISQUE

Le FCP est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion, ces instruments connaissent les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Les risques auxquels est exposé le FCP sont les suivants :

- **Risque de perte en capital** : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. De ce fait, le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. La baisse de la valeur liquidative peut entraîner une perte en capital. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ou de protection en capital.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation, par la société de gestion, de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque action** : La valeur liquidative du FCP pourrait baisser en cas de variation à la baisse des marchés actions.
- **Risque de change** : Le FCP peut être exposé à une ou plusieurs devises autres que celle de valorisation du FCP. Une baisse des devises d'investissement par rapport à la devise du portefeuille (l'euro) est susceptible de faire baisser la valeur liquidative.
- **Risque de taux** : En cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des obligations pourra se déprécier et entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- **Risque de crédit** : Il s'agit du risque de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier. Dans ce cas, la valeur des titres de créance dans lesquels est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- **Risque de contrepartie** : Le FCP est faiblement exposé à ce risque du fait de l'absence d'opération de gré à gré à l'exception des couvertures de change mais qui sont traitées avec le dépositaire du FCP.
- **Risque de liquidité** : Dans le cas où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, le gérant risque de ne pas pouvoir vendre les titres rapidement dans des conditions satisfaisantes ce qui impacte plus ou moins significativement le cours d'achat et de vente et dans certaines circonstances la liquidité globale du FCP.
- **Risque de crédit Haut Rendement (« High Yield »)** : Le risque de crédit de cette catégorie de titres présente des probabilités de défaut plus élevées que celle des titres de la catégorie « Investment grade ».
- **Risque de pays émergents** : les conditions de fonctionnement et de surveillance de certains marchés pouvant s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de durabilité** : Il s'agit d'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement. La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement est détaillée sur le site internet, page « ISR / SFDR ».

6. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE

Janvier – mars

Le fonds a progressé de +1,13% en mars, portant la baisse depuis le début de l'année à -7,92%.

Sur les marchés action, si les événements géopolitiques ont engendré une certaine nervosité sur les marchés financiers quelques jours après l'invasion russe, les marchés actions ont aujourd'hui quasiment retrouvé leurs niveaux pré-invasion en Europe et affichent une hausse de près de 8% pour les actions américaines, aidée par le renforcement du dollars. Cette résilience est à rapprocher du risque d'escalade qui semble s'éloigner et des fondamentaux économiques qui restent, à ce stade, solides. Sur le trimestre, les actions reculent cependant de 9% en Europe, de 3% aux Etats-Unis et de 6% en Asie en euros. Le sujet d'inquiétude majeur reste l'inflation qui fait craindre un ralentissement de la demande du côté des ménages et un pincement des marges du côté des entreprises. Les banques centrales ont durci le ton pour faire face à une inflation qui s'avère être plus durable et plus élevée qu'anticipée du fait de la persistance des perturbations sur les chaînes d'approvisionnement et de la flambée des prix de l'énergie.

Au sein du fonds, nous n'avons pas modifié l'exposition action et restons exposé à environ 45% en dehors de l'Europe. En terme de sélection de titres, les secteurs les plus sensibles à la hausse de taux à l'image de la technologie, des ventes au détail et du secteur Industriel baissent entre 15 et 30%. A l'inverse, les secteurs plus défensifs comme la Santé, ou les Telecom affichent des performances positives. Si le fonds a été pénalisé par son exposition aux valeurs dites de croissance, son positionnement permettra de faire face à un environnement plus inflationniste avec des titres ayant la capacité de répercuter la hausse des coûts sur les prix finaux grâce à leur position dominante, leur marque forte ou leur présence sur des segments de niches. Nous avons profité de la baisse du cours de Stellantis pour initier une position. Le marché ne semble pas apprécier la transformation du groupe, entamée sous l'égide de Carlos Tavares, qui le rend structurellement plus solide et plus profitable.

Avril – Juin

Le fonds a baissé de -1.67% en juin, portant la baisse depuis le début de l'année à -15.21%. Après un mois de mai plutôt calme, les marchés action enregistrent le pire mois depuis le début de l'année avec une baisse de -9% pour les actions européennes, de -8% pour les actions américaines et de près de -7% pour les actions asiatiques. Ces baisses reflètent essentiellement les craintes sur l'inflation et ses conséquences sur la courbe de taux. Les taux d'intérêts ont poursuivi leur hausse jusqu'à atteindre près de 3.5% sur la dette américaine 10 ans et 1.8% sur la dette allemande avant de se détendre en fin de mois à respectivement 3% et 1,6% sur fond de doutes sur la croissance économique. Sur les marchés actions, les craintes d'une récession ont engendré une relative résistance des valeurs défensives qui reculent de 4.7% en Europe alors que les secteurs plus cycliques affichent une baisse de 11% sur le mois.

Dans le fonds, nous maintenons une exposition actions stable ainsi qu'une forte diversification géographique. Notre exposition en dehors de l'Europe permet de bénéficier du renforcement du dollar de près de 8% depuis le début de l'année.

En termes de sélection de titre, si les fondamentaux n'ont pas été le facteur déterminant sur le premier semestre, nous considérons que le ralentissement en cours permettra de revenir sur la qualité bilantielle des entreprises et favoriser ainsi celles affichant une croissance plus structurelle, moins dépendante de la conjoncture, peu endettées et bénéficiant d'une position de leader afin de répercuter la hausse des prix des intrants.

Nous avons ainsi soldé Jungheinrich, une valeur cyclique plus à risque dans l'environnement actuel ainsi que Tomra, et introduit Siemens Healthineers, leader mondial dans l'imagerie médicale. Sa base installée de machines lui assure des revenus récurrents et une forte génération de cash qui lui permet de conforter son avancée technologique sur la concurrence.

Sur la partie obligataire, la remontée des taux, nous permet de capter des obligations de sensibilité faible offrant des rendements entre 0.5 et 1% sur des émetteurs d'excellente qualité de crédit.

Juillet – septembre

Le fonds a baissé de -7,30% en septembre ce qui porte la performance depuis le début de l'année à -17,20%.

Malgré une forte reprise des marchés actions en juillet, le troisième trimestre se termine sur une baisse de l'ordre de 4% en Europe et de 5% pour les actions américaines. Plus prononcée, la baisse sur les marchés asiatiques atteint près de 13% en devises locales. La faiblesse de l'euro face au dollar s'est accélérée ce trimestre, avec une baisse de 7%, ce qui limite les pertes pour un investisseur européen. L'euro/dollar est passé sous la parité, un niveau historique touché en 2002. Le marché japonais reste le seul marché à afficher une certaine résilience dans cet environnement avec une baisse limitée à 0.96% sur le trimestre et de 1.9% depuis le début de l'année en devise locale.

Le bilan du trimestre a été caractérisé par : une inflation qui atteint presque 10%, une crise énergétique avec le quasi-arrêt d'approvisionnement du gaz russe et enfin des politiques monétaires très restrictives. Malgré la concrétisation de ces risques les marchés actions n'ont pas nettement franchi ni les points bas de juin, ni ceux de février. En effet, les niveaux de stress financiers actuels semblent intégrer un environnement dépressif plus que récessif, avec des niveaux de valorisation qui atteignent pour les actions européennes les points bas de 2020.

L'entrée en récession de l'Europe et des États-Unis est non seulement inévitable mais également souhaitée par les Banques Centrales afin de lutter contre l'inflation. Du côté des entreprises, si la croissance des BPA devrait continuer à ralentir, l'ampleur des révisions baissières devrait rester limitée, les chefs d'entreprises étant très prudents sur leurs perspectives de résultats annuels. En termes de gestion, nous augmentons légèrement le poids des actions japonaises au détriment des actions européennes. Le Japon offre une solution décorrélatante, tant sur le plan économique (inflation faible) que sur le plan monétaire (politique monétaire accommodante) au moment où le gouvernement lève une incertitude en intervenant pour soutenir sa monnaie.

Octobre – décembre

Le fonds a baissé de 3,03% en décembre ce qui porte la performance depuis le début de l'année à -16,21%.

Malgré l'apparente résistance de certains indices boursiers, l'année 2022 est la pire année pour les actions mondiales depuis 2008 avec un recul de 15% en euro. Du côté des marchés obligataires, un tel krach n'avait pas été constaté depuis les années 80. Les obligations souveraines affichent des baisses de près de 20% à l'image du bund allemand et les obligations d'entreprise de bonne qualité de crédit reculent de près de 15%.

En fin d'année, après deux mois consécutifs de hausse du marché action, l'année s'est soldée par une baisse généralisée des actions en décembre. Les actions européennes ont perdu 4.3%, à l'image des actions asiatiques en devises locales. Les actions américaines, en dollar, accusent une baisse plus prononcée de 6%, mais l'allègement du billet vert a accentué la baisse en euro à -9%. La différence d'anticipation de taux entre les investisseurs et les Banques Centrales a été le principal catalyseur des marchés en décembre. En effet, La Fed a ralenti le rythme de ses hausses à 50

points de base, comme prévu, mais a signalé que le resserrement se poursuivrait et culminerait à un niveau plus élevé que celui anticipé par les marchés. En Europe, le politique de la BCE a été similaire. Sur le marché obligataire, l'ajustement a été rapide avec une hausse des taux 10 ans à 2.4% en Europe et à 3.8% aux États-Unis sans toutefois revenir toucher les points hauts d'octobre. Cependant, au niveau macroéconomique, l'économie continue de bien résister avec, aux États-Unis, de nouvelles demandes d'allocations chômage inférieures aux attentes et des dépenses de consommation qui augmentent plus que prévu. Dans le même temps, l'inflation commence à baisser et est ressortie inférieure au consensus. Cette tendance devrait se poursuivre en 2023 et ainsi limiter les niveaux de volatilité sur les marchés financiers grâce notamment à des politiques monétaires moins restrictives

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

7. INSTRUMENTS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION ET DETENUS PAR LE FONDS

Epargne privée 396
Mansartis Amérique ISR 4 340
Mansartis Asie ISR 2 415
Mansartis Green Bonds 6 817
Mansartis Japon ISR 6 585

8. RISQUE DE LIQUIDITE

1°Le pourcentage d'actifs du FIA qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide
2°Toute nouvelle disposition prise pour gérer la liquidité du FIA

Néant

9. RISQUE DE CREDIT DES TITRISATIONS

Néant

10.RECOURS A L'EFFET DE LEVIER

Le FIA ne recourt pas à l'effet de levier.

11. INSTRUMENTS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION

Néant.

12. PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

La société de gestion a sélectionné des intermédiaires qui ont été validés lors du comité du 12 juillet et du 19 décembre 2022 conformément à la procédure « Sélection des brokers » (disponible sur demande).

13. FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société www.mansartis.com.

14. INFORMATION SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE

Mansartis Gestion a mis en place une approche systématique afin de prendre en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans sa politique sous gestion.

Avis relatif à SFDR et à la Taxonomie

Le FCP fait la promotion de caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 qui porte sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »).

Par ailleurs, à la date de la dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds n'est pas en mesure de prendre en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ; et ne s'engage donc pas sur un alignement minimum du portefeuille du fonds avec le Règlement Taxonomie.

15. EXERCICE DE LA POLITIQUE DE VOTE

Mansartis exerce les droits de vote attachés aux titres présents dans les OPC qu'elle gère A cet effet Mansartis s'appuie sur la politique formalisée par ISS intitulée « Sustainability Policy ».

Les lignes directrices de cette politique mettent l'accent sur la pérennité et la valorisation à long terme des entreprises grâce à la promotion des meilleures pratiques de gouvernance et la prise en compte des enjeux Environnementaux et Sociaux.

Conformément à sa politique globale d'engagement Mansartis cherchera toujours à exercer ses droits de vote pour l'ensemble des titres détenus dans les OPC sous gestion quelle que soit la zone géographique (à l'exception des cas décrits ci-dessous) et le seuil de détention des titres.

Toutefois, dans l'intérêt des porteurs, Mansartis se réserve la possibilité de ne pas exercer son droit de vote. Par exemple, afin de s'assurer de la maîtrise totale de la liquidité des OPC sous gestion, Mansartis ne votera a priori pas aux Assemblées Générales pour lesquelles des procédures de blocage de titre sont implémentées. Dans la cadre du marché Suisse où ces procédures sont fréquentes, le gérant décidera, de façon discrétionnaire, s'il souhaite exercer les droits de vote attachés aux titres détenus dans les fonds, mais pour 80% maximum des droits. Par ailleurs, Mansartis s'abstiendra dans le cas où des procédures trop complexes de POA (Power of Attorney) seraient nécessaires pour exercer son droit de vote.

Les modalités complètes de la procédure de vote sont disponibles sur le site internet www.mansartis.com. Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote est disponible sur demande au siège de Mansartis.

16. RISQUE GLOBAL

Le risque global est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

17. REMUNERATIONS

La politique de rémunération est conçue en accord avec les règles européennes et nationales en matière de rémunération et de gouvernance Elle est mise en place pour répondre à la position AMF 2013-24 et est conforme à la directive AIFM à laquelle est soumis Mansartis Gestion depuis janvier 2014.

La politique de rémunération promeut une gestion des risques efficace ; elle n'encourage pas la prise de risque excessive. Elle est en accord avec les objectifs et les intérêts des gestionnaires, des OPC gérés et des investisseurs des OPCVM afin d'éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération encadre la rémunération variable éventuelle de l'ensemble du personnel. Elle tient compte de la performance individuelle, de la situation économique et des résultats de Mansartis Gestion. L'évaluation de la performance individuelle intègre des critères quantitatifs et qualitatifs et s'appuie sur une vision long-terme et structurée au mieux des intérêts des clients et pour le bénéfice de toutes les parties prenantes.

La politique de rémunération s'applique à l'ensemble du personnel bien que ces dispositions visent principalement les collaborateurs qui ont une influence significative sur le profil de risque des OPC ou des mandats qu'ils gèrent.

Structure de la rémunération

Les composantes principales de la rémunération de l'ensemble des collaborateurs et associés de Mansartis sont :

- Une rémunération fixe, salaires et avantages
- Une rémunération variable

La rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale afin de conserver toute latitude pour le paiement ou non d'une rémunération variable.

La rémunération variable est principalement dépendante de la performance individuelle. Cette performance individuelle est évaluée via des critères quantitatifs (financiers) et des critères qualitatifs (non-financiers). Le processus d'évaluation est conduit par le responsable hiérarchique direct, sous la responsabilité du Président. Pour les managers d'activité, le processus d'évaluation est conduit par le Président. Pour le Président, toute évolution de la rémunération doit être discutée et approuvée en Conseil d'Administration.

Par ailleurs, Mansartis Gestion a mis en place un accord d'intéressement d'entreprise auquel la société consacre 18% de son résultat net, la moitié de l'enveloppe est affectée au prorata du nombre de salariés et la moitié au prorata du salaire fixe perçu.

Règles applicables à la rémunération

Pour l'ensemble des salariés et associés de Mansartis Gestion, dès que la rémunération variable dépasse un seuil, fixé par l'Autorité des Marchés Financiers, au moins 50% de cette rémunération est reporté pendant une durée qui ne peut être inférieure à 3 ans. Sur une période de trois ans, le report de la rémunération variable d'une année donnée sera fractionné par tiers.

La part reportée de la rémunération est indexée sur la valeur des parts d'OPC gérés par Mansartis Gestion. L'indice sous-jacent à cette indexation reflète l'aspect collectif des performances de gestion des OPC gérés par Mansartis Gestion. Il est fixé par le Président.

La rémunération variable, pour sa part reportée, pourra être ajustée l'année de son paiement en fonction de la situation financière de Mansartis Gestion et des performances opérationnelles du salarié concerné. L'indexation à un panier d'OPC gérés par Mansartis Gestion peut résulter, en cas de performances négatives des OPC sous-jacents, en une revue à la baisse de la part reportée de la rémunération variable.

Pour le Président, la part variable de la rémunération suit les mêmes mécanismes de report. Toute modification de rémunération du Président (de montant pour la partie fixe ou de mode de calcul pour la partie variable) est discutée et approuvée en Conseil d'Administration.

Rémunération par catégorie de personnel

Le tableau ci-dessous précise, par catégorie de personnel, comment est allouée la rémunération totale des collaborateurs de la société de gestion.

	Nombre de salariés	Rémunération totale (en EUR)	Rémunération fixe versée (en EUR)	Rémunération variable versée (en EUR)
Ensemble des collaborateurs	23	2 299 825	1 714 825	622 047
Dont personnel identifié	11	1 616 775	1 082 337	534 437

Les chiffres se rapportent à l'année civile 2022.

Fage Pernet 3 – Annexe

Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1, 2 et 2 bis, du règlement (EU) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du Règlement (EU) 2020/852

Identifiant d'entité juridique : 969500RF2KGFXXPKKS38

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés à la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
●● ☐ Oui	●● ☐ Non ✕
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 74,2 % d'investissement durable. ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ avec un objectif social ✕ ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elle été atteintes ?

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? au 31.12.2022 :**

Indicateurs de durabilité de l'OPC	Résultat du fonds	Résultat de l'univers d'investissement
Sociétés signataires du Pacte Mondial de l'ONU	74%	25%
Exigences sociales envers les fournisseurs	59%	39%
Capacité à générer de l'emploi	4,6%	5,8%
Politique environnementale certifiée	56%	36%
Intensité carbone	220	342
Indépendance des directeurs au CA	64%	67%

● **...et par rapport aux périodes précédentes ? au 31.12.2021 :**

Indicateurs de durabilité de l'OPC	Résultat du fonds	Résultat de l'univers d'investissement
Sociétés signataires du Pacte Mondial de l'ONU	69%	25%
Exigences sociales envers les fournisseurs	62%	33%
Système de protection et de santé de bon niveau	64%	50%
Politique environnementale certifiée	62%	33%
Intensité carbone	225,4	386,9
Indépendance des directeurs au CA	64%	68%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Afin d'être considérées comme durables, les sociétés doivent avoir les meilleures pratiques environnementales ou sociales, telles qu'évaluées par notre prestataire. C'est-à-dire, seules les sociétés considérées comme ayant un risque E ou S négligeables ou faibles (inférieur à 8).

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les sociétés considérées comme durables ne devront pas avoir de controverses fortes ou sévères (niveau 4 et 5) sur le plan environnemental et social, ainsi qu'une note de risque E ou S élevée ou sévère (supérieure à 12) selon l'échelle de notre prestataire.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le produit financier ne prend pas en compte les incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité, faute de couverture suffisante des données permettant l'analyse.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Afin de s'assurer que les sociétés considérées comme durables ne sont pas impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE, Mansartis s'appuie sur l'analyse des controverses de notre prestataire de données extra-financières.

Ainsi les violations relatives aux droits de l'homme seront classifiées en "Employee Incidents", "Social Supply Chain Incidents" ou "Society & Community Incidents", celles relative à la lutte contre la corruption en "Business Ethics Incidents" et "Governance incidents" etc.

Afin d'être considérées comme durables, les sociétés ne doivent pas avoir de controverses de niveau fort ou sévère (niveau 4 et 5) selon l'échelle de notre prestataire.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devrait pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à ne « pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31.12.2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Epargne Privée	Fonds taux	7,74	France
Mansartis Amérique ISR	Fonds actions	6,25	United States
Mansartis Asie ISR	Fonds actions	5,29	Hong Kong
Mansartis Japon ISR	Fonds actions	4,73	Japan
Glob X SP500 Cath Values Etf	ETF	3,45	United States
Mansartis Green Bonds C	Fonds taux	3,11	France
Ostrum Cash A1P1	Fonds	2,55	France
LVMH	C. discrétionnaire	1,68	France
Schneider Electric	Industrie	1,66	France
Hermès International	C. discrétionnaire	1,56	France
L'Oréal 0,375% mars 2024	C.non-durable	1,54	France
Dassault Systemes	Technologie	1,49	France
Air Liquide	Matériaux	1,43	France
BPCE 0,5% janv 2028	Finance	1,36	France
L'Oréal	C.non-durable	1,34	France
Relx	Industrie	1,26	United Kingdom



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 31.12.2022, **74,2%** du produit financier était investi en investissement durable.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques

La méthodologie de calcul de l'investissement durable a été finalisée début 2023, le taux 2022 présenté ci-dessus est calculé rétrospectivement selon la méthodologie définie en 2023

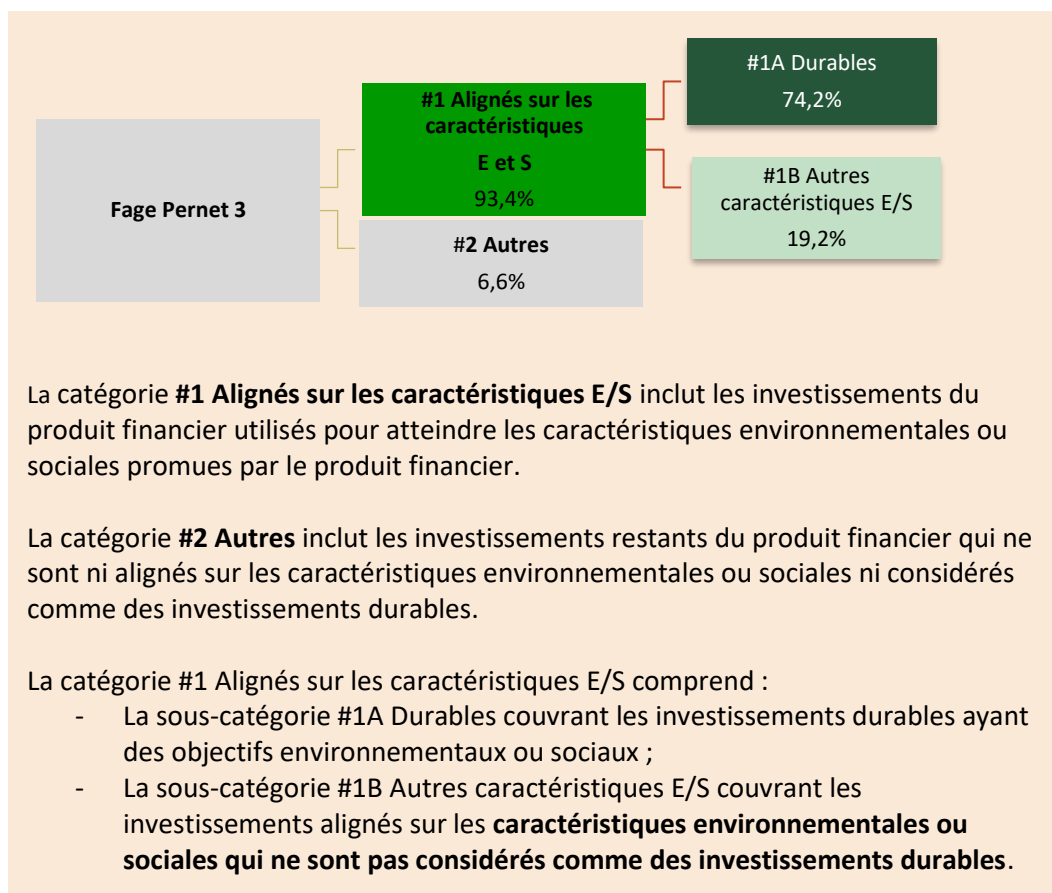
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	Pourcentage
Santé	7,51%
Finance	14,49%
Industrie	14,84%
Consommation discrétionnaire	20,80%
Services de communication	5,16%
C.non-durable	9,11%
Technologie	17,51%
Matériaux	7,10%
Services publics	1,28%
Immobilier	1,86%
Energie	0,34%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

☐ Oui :

☐ Dans la gaz fossile

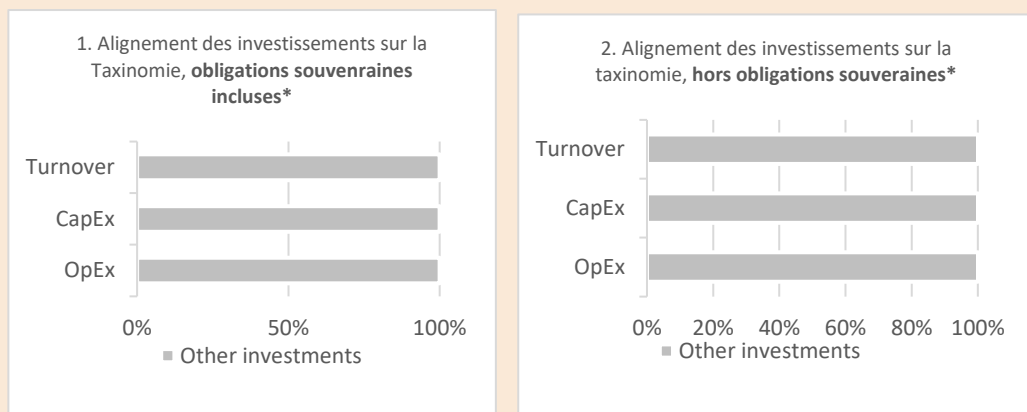
☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le 1^{er} graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le 2^e graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 31 décembre 2022, le produit financier n'est pas en mesure de publier de part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes, faute de publication des données par les sociétés.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Au 31 décembre 2022, le produit financier ne peut pas publier de pourcentage d'alignement sur la taxinomie, faute de publication des données par les sociétés.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissement durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Jusqu'à 100% du fonds.



Quelle était la part d'investissement durable sur le plan social?

La part d'investissement durable sur le plan social est de **24,6%**.

La méthodologie de calcul de l'investissement durable sur le plan social a été finalisée début 2023, le taux 2022 présenté ci-dessus est calculé rétrospectivement selon la méthodologie définie en 2023.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements dans la catégorie « autre » correspondent aux valeurs non couvertes par notre prestataire de données extra-financières.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Aucune mesure particulière n'a été prise pour respecter les caractéristiques environnementales et sociales, le fonds ayant respecté ses critères de façon permanente.



FAGE PERNET 3

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

FAGE PERNET 3
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MANSARTIS GESTION
8, place Vendôme
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale FAGE PERNET 3 relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2023.04.26 14:58:00 +0200



BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	18 940 505,76	22 410 824,67
Actions et valeurs assimilées	5 759 146,22	8 306 163,31
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 759 146,22	8 306 163,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	6 893 872,92	5 199 768,28
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 893 872,92	5 199 768,28
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	6 287 486,62	8 904 893,08
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 632 822,08	8 124 346,58
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	654 664,54	780 546,50
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	3 738,18	3 712,90
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 738,18	3 712,90
COMPTES FINANCIERS	362 402,32	338 481,18
Liquidités	362 402,32	338 481,18
TOTAL DE L'ACTIF	19 306 646,26	22 753 018,75

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	19 152 720,08	22 397 735,97
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-186 331,23	293 718,88
Résultat de l'exercice (a,b)	18 350,49	-34 658,71
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	18 984 739,34	22 656 796,14
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	11 891,23	13 484,49
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	11 891,23	13 484,49
COMPTES FINANCIERS	310 015,69	82 738,12
Concours bancaires courants	310 015,69	82 738,12
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	19 306 646,26	22 753 018,75

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 149,16	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	87 041,95	17 078,91
Produits sur obligations et valeurs assimilées	55 890,62	15 786,67
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	5 930,80
TOTAL (1)	146 081,73	38 796,38
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	5 605,45	1 537,42
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	5 605,45	1 537,42
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	140 476,28	37 258,96
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	122 126,14	71 917,73
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	18 350,14	-34 658,77
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	0,35	0,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	18 350,49	-34 658,71

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois .

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPCVM/FIA géré par la SGP indique dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007077409 - FAGE-PERNET 3 : Taux de frais maximum de 0,85% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts FAGE-PERNET 3	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	22 656 796,14	21 734 249,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	866,69	670,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	178 939,67	345 830,49
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-345 317,43	-47 697,62
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-2 997,16	-3 710,11
Différences de change	73 328,40	85 141,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 595 227,11	576 970,49
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>2 611 301,19</i>	<i>6 206 528,30</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-6 206 528,30</i>	<i>-5 629 557,81</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	18 350,14	-34 658,77
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	18 984 739,34	22 656 796,14

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 893 872,92	36,31
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	6 893 872,92	36,31
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	6 893 872,92	36,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 402,32	1,91
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 015,69	1,63
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	380 872,60	2,01	1 807 089,94	9,52	2 220 576,91	11,70	2 062 694,92	10,87	422 638,55	2,23
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	362 402,32	1,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	310 015,69	1,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 052 501,60	5,54	263 416,88	1,39	116 578,72	0,61	80 145,22	0,42
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	654 664,54	3,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	3 738,18	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	362 402,32	1,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	3 738,18
TOTAL DES CRÉANCES		3 738,18
DETTES		
	Frais de gestion fixe	11 877,48
	Autres dettes	13,75
TOTAL DES DETTES		11 891,23
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-8 153,05

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	4	866,69
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	4	866,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	98 298	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	122 126,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,61
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 149 093,07
	FR0007370564	EPARGNE PRIVEE	1 470 177,72
	FR0010317487	MANSARTIS AMERIQUE ISR Part C	1 186 425,80
	FR0007481429	MANSARTIS ASIE ISR	1 003 625,70
	FR0013425691	MANSARTIS GREEN BONDS Part C	590 011,35
	FR0010206144	MANSARTIS JAPON	898 852,50
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			5 149 093,07

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	18 350,49	-34 658,71
Total	18 350,49	-34 658,71

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	18 350,49	-34 658,71
Total	18 350,49	-34 658,71

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-186 331,23	293 718,88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-186 331,23	293 718,88

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-186 331,23	293 718,88
Total	-186 331,23	293 718,88

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	25/06/2020	24/06/2021	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	17 759 315,03	18 760 111,06	21 734 249,67	22 656 796,14	18 984 739,34
Nombre de titres	96 351	98 291	98 291	98 294	98 298
Valeur liquidative unitaire	184,31	190,86	221,12	230,50	193,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,27	1,90	5,57	2,98	-1,89
Capitalisation unitaire sur résultat	1,37	0,68	0,34	-0,35	0,18

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	1 318	155 392,20	0,82
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	5 135	95 706,13	0,50
SAP SE	EUR	1 882	181 405,98	0,95
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	1 828	85 422,44	0,45
SYMRISE AG	EUR	986	100 226,90	0,53
TOTAL ALLEMAGNE			618 153,65	3,25
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	1 835	89 089,25	0,47
TOTAL ESPAGNE			89 089,25	0,47
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	945	97 273,16	0,51
ADOBE INC	USD	163	51 429,20	0,28
ALPHABET- A	USD	1 000	82 720,80	0,43
AMAZON.COM INC	USD	760	59 853,74	0,32
AMETEK INC	USD	628	82 265,29	0,44
DANAHER CORP	USD	356	88 589,46	0,46
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	328	76 298,59	0,40
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	339	100 390,53	0,53
MICROSOFT CORP	USD	801	180 101,09	0,95
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	292	19 497,69	0,10
ROPER INDUSTRIES	USD	228	92 365,01	0,49
SALESFORCE INC	USD	423	52 583,51	0,27
STRYKER CORP	USD	187	42 864,83	0,23
TOTAL ETATS-UNIS			1 026 232,90	5,41
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	203	26 877,20	0,14
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	1 852	245 204,80	1,29
CAPGEMINI SE	EUR	1 015	158 289,25	0,84
DASSAULT SYST.	EUR	8 457	283 267,22	1,49
ELIS	EUR	9 501	131 303,82	0,70
ESSILORLUXOTTICA	EUR	792	134 006,40	0,70
HERMES INTERNATIONAL	EUR	205	296 225,00	1,56
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	762	254 203,20	1,34
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	468	318 193,20	1,67
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	2 415	315 688,80	1,67
SR TELEPERFORMANCE	EUR	992	220 918,40	1,16
WORLDLINE SA	EUR	3 369	123 069,57	0,65
TOTAL FRANCE			2 507 246,86	13,21
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	105	26 268,70	0,14
TOTAL IRLANDE			26 268,70	0,14
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	235	118 393,00	0,63
CSM NV	EUR	3 476	110 675,84	0,58

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KONINKLIJKE DSM	EUR	1 635	186 880,50	0,98
STELLANTIS NV	EUR	6 570	87 144,48	0,46
WOLTERS KLUWER	EUR	1 348	131 780,48	0,69
TOTAL PAYS-BAS			634 874,30	3,34
ROYAUME-UNI				
ASHTREAD GROUP PLC	GBP	1 506	80 145,22	0,42
LINDE PLC	EUR	518	158 223,10	0,84
RELX PLC	EUR	9 246	238 916,64	1,25
TOTAL ROYAUME-UNI			477 284,96	2,51
SUEDE				
ASSA ABLOY AB	SEK	5 796	116 578,72	0,62
TOTAL SUEDE			116 578,72	0,62
SUISSE				
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	682	151 886,46	0,80
STRAUMANN HOLDING	CHF	1 040	111 530,42	0,59
TOTAL SUISSE			263 416,88	1,39
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 759 146,22	30,34
TOTAL Actions et valeurs assimilées			5 759 146,22	30,34
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
EON SE 0.0% 28-08-24 EMTN	EUR	163 000	155 005,67	0,82
MERCEDESBENZ GROUP AG 0.375% 08-11-26	EUR	200 000	178 907,07	0,94
S 1.125% 20-02-23 EMTN	EUR	120 000	121 016,47	0,64
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.25% 31-01-25	EUR	115 000	106 857,80	0,56
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 2.5% 06-04-23	EUR	120 000	122 138,42	0,64
TOTAL ALLEMAGNE			683 925,43	3,60
ESPAGNE				
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.069% 05-02-24	EUR	100 000	98 773,35	0,52
TOTAL ESPAGNE			98 773,35	0,52
ETATS-UNIS				
AAPL 0 11/15/25	EUR	200 000	183 876,00	0,97
BK AME 0.75% 26-07-23 EMTN	EUR	190 000	188 608,86	0,99
BOOKING 0.1% 08-03-25	EUR	210 000	194 492,48	1,02
IBM INTL BUSINESS MACHINES 1.25% 29-01-27	EUR	200 000	184 378,92	0,98
TOTAL ETATS-UNIS			751 356,26	3,96
FRANCE				
ALD 0.375% 18-07-23 EMTN	EUR	200 000	197 538,26	1,04
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	100 000	83 578,98	0,43
BNFP 2.6 06/28/23	EUR	200 000	202 769,60	1,07
BNP PAR 1.125% 11-06-26 EMTN	EUR	200 000	184 000,86	0,97
BNP PAR 1.125% 22-11-23 EMTN	EUR	120 000	118 471,14	0,62
BPCE 0.125% 04-12-24	EUR	100 000	94 160,77	0,50
BPCE 0.5% 14-01-28 EMTN	EUR	300 000	257 485,29	1,36
BQ POSTALE 1.0% 16-10-24 EMTN	EUR	200 000	190 959,88	1,01
DANONE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	100 000	90 975,50	0,48
ESSILORLUXOTTICA 0.375% 05-01-26	EUR	200 000	184 950,89	0,97

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KERING 1.25% 05-05-25 EMTN	EUR	200 000	192 937,38	1,02
L OREAL S A 0.375% 29-03-24	EUR	300 000	292 563,51	1,54
LVMH MOET HENNESSY 0.0% 11-02-24	EUR	100 000	97 245,50	0,51
LVMH MOET HENNESSY 0.125% 28-02-23	EUR	200 000	199 672,64	1,05
ORANGE 1.5% 09-09-27 EMTN	EUR	200 000	183 252,42	0,97
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.5% 15-09-23	EUR	130 000	128 047,64	0,67
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.125% 15-01-27	EUR	170 000	150 100,67	0,79
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.0% 09-04-27	EUR	200 000	182 591,97	0,96
SG 0.875% 01-07-26 EMTN	EUR	200 000	179 127,78	0,95
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% 09-04-25	EUR	200 000	194 352,19	1,03
WORLDLINE 0.25% 18-09-24	EUR	100 000	94 695,79	0,49
WORLDLINE 0.5% 30-06-23 EMTN	EUR	100 000	99 150,66	0,52
TOTAL FRANCE			3 598 629,32	18,95
IRLANDE				
FRESENIUS FINANCE IRELAND 0.0% 01-10-25	EUR	63 000	56 189,07	0,30
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	220 000	216 235,07	1,14
TOTAL IRLANDE			272 424,14	1,44
NORVEGE				
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 11-09-24	EUR	100 000	93 913,04	0,49
TOTAL NORVEGE			93 913,04	0,49
PAYS-BAS				
0.25% 07-09-26 EMTN	EUR	129 000	110 652,75	0,58
DAIMLER INTL FINANCE BV 0.625% 27-02-23	EUR	60 000	60 183,49	0,32
ING GROEP NV 0.375% 29-09-28	EUR	200 000	165 153,26	0,87
ING GROEP NV 1.0% 20-09-23	EUR	200 000	197 694,34	1,04
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.125% 13-09-23	EUR	120 000	117 126,43	0,62
RELX FINANCE BV 1.5% 13-05-27	EUR	200 000	185 106,51	0,98
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 0.625% 26-09-23	EUR	190 000	187 706,74	0,99
VONOVIA FINANCE BV 0.125% 06-04-23	EUR	100 000	99 400,15	0,52
TOTAL PAYS-BAS			1 123 023,67	5,92
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 1.375% 24-01-26 EMTN	EUR	130 000	123 390,01	0,65
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 1.375% 24-10-23	EUR	150 000	148 437,70	0,78
TOTAL ROYAUME-UNI			271 827,71	1,43
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 893 872,92	36,31
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			6 893 872,92	36,31
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
EPARGNE PRIVEE	EUR	396	1 470 177,72	7,74
MANSARTIS AMERIQUE ISR Part C	EUR	4 340	1 186 425,80	6,25
MANSARTIS ASIE ISR	EUR	2 415	1 003 625,70	5,29
MANSARTIS GREEN BONDS Part C	EUR	6 817	590 011,35	3,11
MANSARTIS JAPON	EUR	6 585	898 852,50	4,73
OSTRUM SRI CASH A1P1 Part IC	EUR	4,2	483 729,01	2,55
TOTAL FRANCE			5 632 822,08	29,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 632 822,08	29,67
Autres organismes non européens				
ETATS-UNIS				
GLOBAL X S&P 500 CA VAL ETF	USD	15 010	654 664,54	3,45
TOTAL ETATS-UNIS			654 664,54	3,45
TOTAL Autres organismes non européens			654 664,54	3,45
TOTAL Organismes de placement collectif			6 287 486,62	33,12
Créances			3 738,18	0,02
Dettes			-11 891,23	-0,07
Comptes financiers			52 386,63	0,28
Actif net			18 984 739,34	100,00

Parts FAGE-PERNET 3	EUR	98 298	193,13
----------------------------	------------	---------------	---------------